



## **XXX<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CHEVAUX DE PURE RACE ESPAGNOLE**

**12,13 et 14 Juillet 2019 - BEAUCAIRE**

### **CIRCULAIRE DU CONCOURS**

Le Championnat de France, concours qualificatif au Championnat du Monde – Sicab est le plus grand rassemblement en France de chevaux de Pure Race Espagnole.

Connu et reconnu pour son encadrement professionnel, sa qualité et son sérieux, il est une date importante dans le calendrier officiel des concours morphologiques, tant en France qu'en Espagne.

Les plus beaux produits de l'élevage français et quelques uns des meilleurs chevaux d'Espagne s'y retrouvent chaque année.

C'est aussi l'occasion de se retrouver autour de notre magnifique race avec une soirée des régions vendredi et un grand repas festif et musical le samedi.

Cette année nous invitons le photographe espagnol Alberto MARTINEZ BRACERO qui est un véritable artiste sachant capter et sublimer la beauté du cheval.

Connu et reconnu dans le milieu des concours, il est LE photographe vedette du PRE.

Venez profiter du magnifique lieu et des confortables installations que nous offre la Mairie de Beaucaire, rejoignez nous !

Le Championnat de France est organisé et géré conjointement par la ville de Beaucaire et l'Association Française des Eleveurs de Chevaux de Pure Race Espagnole.

Le Championnat de France 2019 s'est vu attribué 3 étoiles par l'ANCCE

Il permet d'être sélectionné pour le Championnat du Monde du PRE -SICAB 2019 (à Séville), ainsi que l'inscription au livre des mérites.

## COMITE ORGANISATEUR.

**Président :**

Mr Michel LE FLEM

**Membre :**

Mme Geneviève KOUCKE LONGHI

**Directeur Technique :**

Mme Sandrine GUILLEMAIN

**Chef de Piste :**

Mr Miguel BUENDIA DEL CID

**Secrétaire du concours :**

Mr Christian DE AQUINO DARNAUDE

**Vétérinaire :**

Dr Simon MENASSA

**Maréchal ferrant :** à venir

**Juges :**

Morphologie: Sr Antonio VASQUEZ FERNANDEZ  
Sr Vicente JAIME GRANEL IVORRA

Fonctionnalité: Sra Teresa ALONSO MIÑON - AGUT

**Jury d'admission :**

Mr Michel LE FLEM  
Dr Simon MENASSA  
Mme Sandrine GUILLEMAIN

**Jury Supérieur d'Appel :**

Président : Mr Michel LE FLEM  
Mme Geneviève KOUCKE LONGHI  
Mme Sandrine GUILLEMAIN

**Speaker Officiel AECE :** à venir

**Reportage photographique exclusif :** Alberto MARTINEZ BRACERO

**Retransmission en direct des résultats sur internet avec photos et vidéos:**  
[ancee.es/rubrique/competicion/morfologicos/resultados](http://ancee.es/rubrique/competicion/morfologicos/resultados)

Ce concours est ouvert à la participation des propriétaires étrangers.

## Installations et Conditions sanitaires

**L'organisateur du concours met à votre disposition :**

Un hébergement adéquat avec litière de paille pour les mâles et les femelles, en nombre suffisant et séparés pour éviter les accidents.

**Vous ne devez en aucun cas changer le box qui vous a été attribué sans en aviser le Directeur Technique. Il y va de la sécurité de tous.**

Des points d'eau de bonne qualité en nombre suffisant afin de faciliter l'abreuvement et les douches des chevaux. Merci de respecter les emplacements de douche.

Du foin sera en vente sur place.

Un service de gardiennage garantissant la sécurité des animaux 24 heures sur 24 du jour d'arrivée jusqu'au dimanche soir.

Nous demandons aux propriétaires présents d'être vigilants en ce qui concerne le vol de matériel.

Une piste de concours et une piste d'échauffement

L'organisateur du concours a une assurance en responsabilité civile.

Tous les équidés présentés devront être en bonne santé et à jour de leurs vaccinations, **un certificat vétérinaire de moins de 10 jours sera exigé.**

L'organisation prendra en charge les services d'astreinte d'un vétérinaire présent durant le concours.

Les frais concernant des soins éventuels sont à la charge du demandeur.

Ce vétérinaire assurera le contrôle sanitaire des entrées des équidés et le service d'urgence.

Cette fonction sera assurée par le Docteur Simon MENASSA Tél : 06 07 49 57 77

L'organisation prévoiera les services d'un Maréchal-ferrant qui seront payants et à la charge du demandeur.

**NOUS APPLIQUERONS LE NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LES  
CONCOURS MORPHO-FONCTIONNEL DE L'ANCCE .**

## Conditions d'inscription et d'admission

Les participants, qu'ils soient éleveurs ou non, ne pourront inscrire que les sujets dont ils sont propriétaires officiellement dans le stud book espagnol, à défaut d'identité seul le code éleveur ou propriétaire sera pris en compte.

**Il est exigé un certificat de bonne santé daté de moins de 10 jours avant la date d'arrivée.**

**Il est exigé une attestation d'assurance de responsabilité civile.**

Tous les sujets devront être munis de leurs documents d'accompagnement et de la carte de propriétaire.

Tout participant s'engage à remplir le bon d'inscription et à rester jusqu'à la fin du concours. **Aucune sortie ne sera acceptée sauf cas de force majeure (un bon de sortie sera remis). Tout départ sans l'accord du Comité Organisateur est considéré comme une faute grave et peut être l'objet de sanction.**

Les sujets à partir de 5 ans devront être confirmés aptes à la reproduction. Les sujets de 4 ans devront être confirmés aptes à la reproduction s'ils sont qualifiés pour participer au Championnat du Monde - SICAB

Tout cheval inscrit devra être sain et physiquement apte à participer au concours.

Seuls les chevaux de Pure Race Espagnole seront acceptés sur la piste dans le cadre du concours.

**Le Comité organisateur se réserve le droit de refuser une inscription ou d'éliminer tout concurrent sur place après demande du jury d'admission**

## Choix des juges

Les juges de fonctionnalité et de morphologie sont tirés au sort par la commission des concours de l'ANCCE. Seule la Directrice Technique contacte les juges avant le concours et s'occupe de leurs transports et hébergements.

## QUELQUES POINTS DE REGLEMENT IMPORTANTS

Chaque éleveur est responsable du comportement, de l'hygiène, de l'alimentation et de la manutention des animaux qu'il présente, ainsi que de l'entretien des abords et des boxes où ils sont logés.

Chaque éleveur présent s'engage à présenter ses chevaux dans les meilleures conditions, à ne pas s'adresser aux membres du jury dans l'exercice de leur fonction, et de le faire hors de la piste avec respect et considération toujours en présence de la Directrice Technique ou du Chef de Piste une fois terminé le jugement de **toutes les sections**.

Pour le prix du Meilleur Eleveur, il est obligatoire de présenter des chevaux dans 6 sections différentes. Sont obligatoires au moins un exemplaire inscrit dans les sections 8,10 ou 12 et 7,9 ou 11. Est obligatoire la présentation d'une cobra (section 13 ou 14). Tous les chevaux présentés doivent être nés à l'élevage concerné.

Pour le prix du Meilleur Exposant, mêmes conditions que pour le prix du Meilleur Eleveur mais sans l'obligation de naissance à l'élevage.

Un élevage se présentant pour le prix du Meilleur Eleveur ne pourra concourir pour le prix du Meilleur Exposant et vice-versa.

**Toute réclamation concernant les résultats et classements doit être présentée 1 heure maximum après la fin de la section et l'annonce des résultats à la Directrice Technique qui en référera au Comité Organisateur.**

Les résultats de toutes les sections seront pris en compte par l'ANCCE et publiés sur leur page web.

### **EPREUVE DE MORPHOLOGIE**

A l'heure fixée par le Comité Organisateur, le Chef de Piste fait entrer les participants en piste. Celui-ci vérifie et pointe les présents en se basant sur les numéros attribués à chacun en début de concours.

- Si un participant est absent, il fait alors un appel général.
- Passées 5 minutes, un autre appel est fait.
- Deux minutes plus tard, l'accès à la piste est fermée.

**A partir de ce moment là, tout participant absent est éliminé. Il ne pourra en aucun cas, être présenté au juge, que ce soit en morphologie ou en fonctionnalité.**

Quelques tours (nombre à la discrétion des juges) sont demandés aux participants, au pas et par ordre de numéro. Puis tous les participants seront invités à ressortir de piste et à se présenter à l'appel de leur numéro.

**Tout participant ne répondant pas à l'appel de son numéro immédiatement sera éliminé.**

Pour l'épreuve de morphologie, la tenue exigée est la tenue espagnole de campo, une tenue de dressage classique ou une tenue correcte totalement blanche. Toute tenue avec le logo ou initiale de l'éleveur ou autre sera strictement interdite.

Les badines ou autres de plus de 180 cm seront interdites sauf pour les sections 13 et 14 (cobras)

Les licols d'écurie sont strictement interdits sauf pour les juments des sections 7 et au dessus pour lesquelles ils devront être en cuir de bonne qualité, afin d'éviter tout incident

Sont autorisés les licols (à chaînette) ou caveçons de présentation.

**Le présentateur doit être seul en piste et ne peut être aidé par un tiers sauf dans les sections 13 et 14.**

Les chevaux quelque soit la section doivent exécuter une longueur centrale au pas, 4 voltes au galop, une longueur et demi au trot puis stopper au centre de la piste pour être jugés. La durée de la présentation en mouvement ne doit pas excéder 2mn15.

### **EPREUVE DE FONCTIONNALITE**

L'épreuve de fonctionnalité est obligatoire pour les sections 8,10, et 12.

Le nombre de participants qui seront amenés à la présenter est fixé en fonction du nombre de participants à la section. (Ex : Pour une section allant jusqu'à 15 inscrits, 10 seront rappelés pour l'épreuve de fonctionnalité.)

**Tout cheval ayant remporté le prix des Meilleurs Allures devra se présenter à l'épreuve de fonctionnalité quelque soit son classement.**

**L'épreuve de fonctionnalité est obligatoire pour les sujets désignés.**

**Tout désistement sera considéré comme une faute grave.**

**Seuls les cas de force majeure, preuve à l'appui, seront pris en compte.**

Les sujets doivent être présentés en selle anglaise et tenue de dressage classique ou en selle espagnole (style vaquera, royale ou potrera) et tenue espagnole de campo.

Les logos sont permis sur les tapis de selle mais devront faire l'objet d'une dimension ne pouvant excéder 20cm de long sur 20 cm de haut.

Embouchures autorisées :

Pour les sections des 4 ans : filet simple ou embouchure vaquera simple permettant l'aide des fausses rênes en accord avec la tenue de présentation choisie.

Pour les sections des 5 ans et supérieures : filet simple ou bride complète ou embouchure vaquera simple en accord avec la tenue de présentation choisie.

Les badines ne sont autorisées que pour les sections des 4 ans et ne doivent pas excéder 120 cms.

La reprise doit être apprise et ne peut être dictée par une tierce personne.

**Une jument peut participer à l'épreuve de fonctionnalité**, cela doit être précisé lors de son inscription. Sa note ne sera pas prise en compte pour son classement dans sa section, mais elle pourra concourir pour le prix de la meilleure fonctionnalité.

La reprise et la fiche de notation des chevaux de 4 ans est différente de celles des autres sections .

**Sera sanctionné et passible d'élimination tout mauvais traitement vis-à-vis de votre animal, tout comportement jugé inadéquat par le Comité Organisateur en piste et hors de la piste.**

Tout le complément de ce nouveau règlement du concours Morphofonctionnalité de chevaux de pure race espagnole peut être téléchargé sur le site de l'ANCCE  
<http://www.ance.es/nueva/concursos/morfologicos/reglamento>

### **Coût de la participation au Championnat de France**

Prix pour l'inscription au concours, box paillé offert durant la durée du concours

**Pour les adhérents: (éleveurs et sympathisants – chevaux inscrits sous un code français)**

**Jusqu'au 03 juin 2019 inclus (tampon de la poste faisant foi)**

- 80 euros pour 1 cheval participant au championnat y compris son box pour la durée de 3 jours du concours.
- 70 euros de 2 à 3 sujets participants.
- 65 euros de 4 à 5 sujets participants.
- 60 euros au delà de 5 sujets participants.

**Du 04 juin au 01 juillet 2019 inclus (tampon de la poste faisant foi)**

- 90 euros pour 1 cheval participant au championnat y compris son box pour la durée de 3 jours du concours.
- 80 euros de 2 à 3 sujets participants.
- 75 euros de 4 à 5 sujets participants.
- 70 euros au delà de 5 sujets participants.

**Pour les non adhérents:**

**Jusqu'au 03 juin 2019 inclus (cachet de la poste faisant foi)**

120 euros par cheval quel que soit le nombre de chevaux participant.

**Du 04 juin au 01 juillet 2019 inclus (cachet de la poste faisant foi)**

170 euros par cheval quel que soit le nombre de chevaux participant.

Les boxes seront attribués suivant l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les boxes sont mis à disposition des éleveurs dès jeudi 11 juillet 2019 à 9h

Le gardiennage ne sera plus assuré à partir du dimanche 14 juillet 2019 à 18h.

Aucun box sellerie gratuit ne sera mis à la disposition des éleveurs.

Un box sellerie particulier peut être demandé à partir de 6 chevaux présentés au tarif de 30 euros pour les membres adhérents, 150 euros pour les non-adhérents.

Un box sellerie commun (minimum 3 éleveurs) peut être demandé au tarif de 10 euros par éleveur .

**En cas de désistement, aucune inscription ne sera remboursée passée la date de clôture des inscriptions**

***Des modalités de paiement (paiement fractionnés, encaissement ultérieur...) peuvent être envisagées à votre demande. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.***

Les chevaux devront arriver au plus tard le jeudi 11 juillet 2019 minuit et **rester sur les lieux pendant la durée du concours, jusqu'au dimanche 14 juillet 2019, 16 h .**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS:** 01 juillet 2019.

Modalités d'inscription:

- la fiche d'inscription aux différentes épreuves
- le chèque correspondant au montant de l'inscription

A renvoyer à: Mme GUILLEMAIN Sandrine.

LE CLOS DU MAS.

10 rue Jacques.Claude Aubert.

13200 ARLES

La validité du code éleveur et la propriété du cheval seront vérifiées avant inscription.



## Les sections

- Section 3° pouliches de 2 ans
- Section 4° poulains de 2 ans
- Section 5° pouliches de 3 ans
- Section 6° poulains de 3 ans
- Section 7° juments de 4 ans
- Section 8° étalons de 4 ans
- Section 9° juments de 5 et 6 ans
- Section 10° étalons de 5 et 6 ans
- Section 11° juments de 7 ans et plus
- Section 12° étalons de 7 ans et plus
- Section 13° cobra de 3 juments (de 4 ans et plus)
- Section 14° cobra de 5 juments (de 4 ans et plus)

Le comité organisateur pourra organiser toute section supplémentaire s'il le désire.

## Divers

L'organisation pourra effectuer des photos lors des Championnats afin de les utiliser dans les années futures pour des actions promotionnelles sans droit de compensation ou économique pour les propriétaires.

**Les protocoles de notation seront envoyés par courrier électronique une fois les épreuves terminées, entre le 14 juillet 16 h et le lundi 15 juillet 12h.**

# **Les prix décernés cette année sont :**

## **PRIX**

### SECTION 3 : Pouliches de 2 ans

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 3

### SECTION 4 : Poulains de 2 ans

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 4

### SECTION 5 : Pouliches de 3 ans

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 5

### SECTION 6 : Poulains de 3 ans

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 6

### SECTION 7 : Juments de 4 ans

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 7

### SECTION 8 : Chevaux de 4 ans

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 8

Prix spécial de la meilleure fonctionnalité de la section 8

### SECTION 9 : Juments de 5 et 6 ans

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 9

SECTION 10: Chevaux de 5 et 6 ans

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 10

Prix spécial de la meilleure fonctionnalité de la section 10

SECTION 11 : Juments de 7 ans et plus

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 11

SECTION 12: Chevaux de 7 ans et plus

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Prix Spécial des meilleurs mouvements de la section 12

Prix spécial de la meilleure fonctionnalité de la section 12

SECTION 13: Cobras de 3 juments

Premier prix MEDAILLE D'OR ET DIPLOME

Deuxième prix MEDAILLE D'ARGENT ET DIPLOME

Troisième prix MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME

Les prix des sections seront décernés au terme de celles-ci

## PRIX SPECIAUX

- Meilleur éleveur
- Meilleur exposant
- Champion de France
- Vice-champion de France
- Championne de France
- Vice-championne de France
- Champion jeune (sections 4 et 6)
- Vice-champion jeune (sections 4 et 6)
- Championne jeune (sections 3 et 5)
- Vice-championne jeune (sections 3 et 5)
- Champion des allures jeunes (sections 3,4,5 et 6)
- Champion des allures adultes (sections 7,8,9,10,11 et 12)
- Champion de la fonctionnalité (sections 8,10,12)
- Vice-champion de la fonctionnalité (sections 8,10,12)
- Meilleur produit mâle adulte né en France (attribué au sujet ayant obtenu la meilleure ponctuation du concours parmi ceux nés sur le territoire **quelle que soit la nationalité de son propriétaire** ).
- Meilleur produit femelle adulte née en France (attribué au sujet ayant obtenu la meilleure ponctuation du concours parmi ceux nés sur le territoire **quelle que soit la nationalité de son propriétaire**).
- Meilleur produit femelle jeune né en France(attribué au sujet ayant obtenu la meilleure ponctuation du concours parmi ceux nés sur le territoire **quelle que soit la nationalité de son propriétaire**)
- Meilleur produit mâle jeune né en France (attribué au sujet ayant obtenu la meilleure ponctuation parmi ceux nés sur le territoire **quelle que soit la nationalité de son propriétaire**)
- Prix Spécial AECE-MCI (attribué au PRE ayant obtenu la meilleure note du concours des MCI)
- Prix Spécial AECE- QUALIFICATION LOISIR (attribué au PRE ayant obtenu la meilleure note)

## AUTRES PRIX

- Meilleure tête/encolure
- Descendance (2 ou 3 produits selon inscriptions) d'un étalon (présence non obligatoire)
- Descendance (2 ou 3 produits selon inscriptions) d'une jument (présence non obligatoire)
- Mention honorifique pour tout cheval né en France et ayant obtenu une note supérieure à 65 pts

-

**Remise des prix spéciaux le Dimanche après-midi.**

**La présence des chevaux récompensés est obligatoire. Toute absence peut être considérée comme une faute grave.**

## **QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE (SICAB)**

Pour être qualifiés pour le Championnat du Monde du PRE, les participants doivent se classer préalablement dans un des concours qualificatifs de cette finale.

Le nombre de chevaux qualifiés dans les différents concours classés par ANCCE sera déterminé par le nombre de participants dans chaque section.

Seront qualifiés pour le Championnat du Monde lors du Championnat de France :

section entre 4 et 6 participants : les 2 premiers du classement.

section entre 7 et 9 participants : les 4 premiers du classement.

section entre 10 et 12 participants : les 6 premiers du classement.

section entre 13 et 15 participants : les 8 premiers du classement.

section entre 16 et 20 participants : les 10 premiers du classement.

section entre 21 et 30 participants : les 12 premiers du classement.

section entre 31 et 40 participants : les 15 premiers du classement.

section entre 41 et 50 participants : les 20 premiers du classement.

Section des cobras :

La section de cobras de trois juments sera qualificative uniquement si trois cobras y participent.

Entre 2 et 3 cobras ◇ 2 premières du classement.

Entre 4 et 6 cobras ◇ 4 premières du classements.

Sont qualifiés, quel que soit le nombre de participant dans les sections:

Champion et Championne du concours

Champion et Championne Jeune du concours

Meilleur Mouvement du concours

Meilleure Fonctionnalité du concours.

Premier de chaque section

Au cas où le Champion (mâle ou femelle) ait été déjà qualifié dans sa section, le Vice Champion (mâle ou femelle) sera qualifié aussi. Au cas où celui-ci est aussi qualifié dans sa section, c'est le deuxième prix de sa section qui sera qualifié à son tour.

Cela ne s'applique pas pour les Champions jeunes , Champion des Meilleurs Mouvements et Champion de la Fonctionnalité.